



Séparation de couple avec un enfant

Par **Domitop**, le **05/06/2021** à **10:34**

Bonjour,

je suis actuellement en couple (pacsé) et nous avons un enfant de 5 ans.

Le couple est au bord de la rupture. Je voudrais savoir comment m'y prendre pour officialiser la séparation, surtout pour que le mode de garde soit défini, sans que le père se prenne le droit et qu'il disparaisse avec notre fille.

nous avons signé un compromis de vente pour l'achat d'une maison et le délai de rétractation est dépassé. Comment puis-je m'y prendre pour annuler l'achat ? Combien cela nous coûtera ?

la situation est assez difficile et le père risque de compliquer les choses, il pourrait devenir violent.

il a quitté notre domicile depuis une semaine et ne donne que peu de nouvelles si ce n'est pour m'insulter.

je suis perdue, mais je veux commencer les démarches pour notre séparation.

merci de votre aide et conseil

Par **youris**, le **05/06/2021** à **10:44**

bonjour,

- pour officialiser votre séparation, vous devez dissoudre votre pacs, voir ce lien :

[dissoudre un pacs](#)

- pour la garde de votre enfant commun, à défaut d'accord amiable, vous devez saisir le juge aux affaires familiales pour la garde et la pension alimentaire.

- si vous avez dépassé le délai de rétractation prévu au compromis, vous ne pouvez pas vous rétracter. Vous pouvez éventuellement négocier avec votre vendeur. Voir ce lien :

[rétractation tardive](#)

salutations

Par **Domitop**, le **05/06/2021** à **11:57**

Merci à vous!
Bien cordialement

Par **Marck.ESP**, le **05/06/2021** à **12:05**

Bonjour

Lorsque les partenaires décident ensemble de mettre fin au PACS, ils doivent adresser une déclaration conjointe de rupture au greffe du Tribunal d'instance où le PACS a été enregistré. Quand l'un décide seul de rompre le partenariat, il doit faire appel à un huissier de Justice pour en informer son partenaire.
Voir sur le site CAF.

[/www.caf.fr/sites/default/files/caf/541/Documents/guides_separation_divorce/guide_sur_la_separation_c](http://www.caf.fr/sites/default/files/caf/541/Documents/guides_separation_divorce/guide_sur_la_separation_c)